

Étaient présents : Philippe RICHOMME, Arnaud JACQUART, Magali DANSIN, Sébastien GIROD, Maryline LAFOREST, Baptiste PARANT, Gaëlle STOCK, Mélanie VITTE, Claudine BEGUINOT, Michelle BÉNARD-LOUIS, Dominique CHAUDRÉ, Florent CHAUDRÉ, Sylvie LEFEVRE, Jakline MARTINVAL, France PIEROT, Thierry TUFFIN.

Étaient excusés : Philippe CAPLAT, Nathalie COUTIER, Marie-Christine BRESSION, Françoise RENAULT.

Noms et Prénoms des élus ayant donné pouvoir : Philippe CAPLAT, représenté par Maryline LAFOREST - Marie-Christine BRESSION, représentée par Philippe RICHOMME.

Étaient également présents : Mehdi BENHASSINE, Directeur – Nathalie BOUILLON, comptable - Céline LEBRUN Secrétaire de Direction.

La séance est ouverte à 18h par Philippe RICHOMME

Le secrétariat a été assuré par Baptiste PARANT

Le Président procède à un tour de table pour la présentation de chaque membre.

Mesures portant installation du Conseil d'Administration :

- Fixation du siège social du C.I.A.S. - Place Salvador Allende - 51160 AY - *Adopté à l'unanimité.*
- Election d'Arnaud JACQUART à la Vice-Présidence du C.I.A.S - *Adopté à l'unanimité.*

Le Président demande si un des membres souhaite prendre la Vice-Présidence déléguée du C.I.A.S. Jakline MARTINVAL et Gaëlle STOCK sont candidates.

Le conseil vote à bulletin secret.

Après dépouillement des bulletins, Gaëlle STOCK est nommée Vice-Présidente déléguée du C.I.A.S. *avec 9 voix contre 7 voix pour Mme MARTINVAL et 1 blanc.*

Lecture est faite par le Directeur du C.I.A.S. du règlement intérieur. Après la demande d'ajout de la Vice-Présidence déléguée à l'article 14 par Mme LAFOREST, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Désignation des membres de la Commission Permanente :

Membre de droit : Arnaud JACQUART, Vice-Président

Membres :

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| - Maryline LAFOREST | - Marie-Christine BRESSION |
| - Chantal BERTHELEMY | - Claudine BEGUINOT |
| - Gaëlle STOCK | - Sylvie LEFEVRE |
| - Mélanie VITTE | - Dominique CHAUDRÉ |
| - Sébastien GIROD | - Florent CHAUDRÉ |
| - Baptiste PARANT | - France PIEROT |

Adopté à l'unanimité.

Désignation des administrateurs qui siègeront au sein du :

Fonds de Solidarité Logement :

- Marie-Christine BRESSION, Titulaire
- Thierry TUFFIN, Suppléant

Fonds d'Aide aux Jeunes :

- Gaëlle STOCK, Titulaire
- Michelle BÉNARD-LOUIS, Suppléante

Adopté à l'unanimité.

Attribution de délégation du Conseil d'Administration au Président :

- attribution des prestations dans des conditions définies par le conseil d'administration ;
- préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être règlementairement passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant ou pour les consultations d'un montant inférieur ;
- conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- conclusion des contrats d'assurance ;
- création, modification et suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement du C.I.A.S. et des services qu'il gère ;
- exercice au nom du Centre intercommunal d'action sociale des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration,
- délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L. 264-2. du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Adopté à l'unanimité.

Désignation d'un Délégué Élu au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) :

Monsieur Sébastien GIROD, membre de l'organe délibérant, a été désigné en qualité de délégué élu, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du C.N.A.S.

Adopté à l'unanimité.

Désignation d'un représentant du C.I.A.S. à l'Union Départementale des C.C.A.S./C.I.A.S. de la Marne :

Monsieur Arnaud JACQUART, Vice-Président du C.I.A.S. a été désigné comme représentant du C.I.A.S. au sein de l'Union Départementale des C.C.A.S./C.I.A.S. de la Marne.

Adopté à l'unanimité

Compte Financier Unique 2025

Lecture est faite par le Président du Compte Financier Unique 2025.

Maryline LAFOREST informe que la mise en place des Services Civiques Solidarité Séniors a été très apprécié auprès des personnes âgées de Dizy. Le dispositif a été reconduit en mars 2026, pour 8 mois.

Le Président ne prend pas part au vote de la délibération et sort de la salle.

Mme Claudine BEGUINOT, Préside la séance et fait voter le Compte Financier Unique 2025.

Adopté à l'unanimité.

Le Président, Philippe RICHOMME, remercie Nathalie Bouillon pour le travail réalisé, Céline LEBRUN et Mehdi BENHASSINE pour l'avoir accompagné lors de sa prise fonction de Président du C.I.A.S..

Affectation définitive du résultat 2025

Adopté à l'unanimité

Attribution de subvention aux associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	Subventions versées en 2025	Propositions pour 2026
Amicale des fonctionnaires	480,00 €	480,00 €
Entour'Age Bien Vieillir en Champagne	6 200,00 €	6 200,00 €
ADMR des trois vallées	500,00 €	500,00 €
ADMR Vallée du Cubry	500,00 €	500,00 €
Secours Catholique	300,00 €	300,00 €
UNAFAM Section Marne	350,00 €	350,00 €
Aide Alimentaire Vallée de la Marne	2 500,00 €	2 500,00 €
Banque alimentaire de la Marne	600,00 €	600,00 €
JALMALV SPAM	100,00 €	100,00 €
Vie Libre	300,00 €	300,00 €
Familles rurales	2 000,00 €	2 000,00 €
Papillons Blancs	400,00 €	400,00 €
Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Reims	200,00 €	200,00 €
La Tribu des Minots	300,00 €	800,00 €
Emmaüs	400,00 €	400,00 €
	15 130 €	15 630 €

Adopté à l'unanimité.

Informations/Questions diverses :

- Mise à disposition de Nathalie Bouillon au C.I.A.S. :

Nathalie Bouillon assure la comptabilité et la partie Ressources Humaines du C.I.A.S., mais fait partie des effectifs de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne. Afin de clarifier les choses, il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition de personnel, pour 50 % de son temps de travail.

- Portage de repas à domicile :

Le C.I.A.S. gère un service de portage de repas à domicile. Le prestataire actuel est l'Alsacienne de Restauration (anciennement Elixor). Le marché signé au 1er janvier 2024, arrive à son terme au 31 décembre 2026. Il est nécessaire de relancer un marché.

- Analyse des Besoins Sociaux :

Mehdi BENHASSINE informe que l'Analyse des Besoins Sociaux doit être réalisée dans l'année qui suit le nouveau mandat.

Une étude du territoire va être faite, en lien avec la CCGVM, via la Société GEOGRAM. Le CIAS s'appuiera dessus pour cette nouvelle analyse.

- Rapport d'activité 2025 :

Un exemplaire du rapport d'activité est distribué à chaque membre.

La séance est levée à 19 h 15 par le Président.